

État Fédéral

Par **Angeline**, le 13/10/2018 à 18:13

Bonsoir !

Etudiante en L1 droit, me voilà à rédiger une dissertation de Droit Constitutionnel.

J'ai de nombreuses idées en tête concernant le contenu de mon devoir, mais je m'inquiète de mon plan. J'ai peur d'être hors-sujet ou de mal employer certains termes juridiques. J'aimerais donc solliciter votre avis.

Mon devoir est à rendre pour mardi, une aide rapide serait donc la bienvenue (si cela est possible bien entendu, je ne pousse personne à m'aider ou me donner son avis [smile3]) afin que je puisse me corriger rapidement !

Mon sujet est donc "Dans un Etat fédéral, la constitution d'un Etat fédéré est-elle une constitution ?". Je compte conserver la question telle quelle en guise de problématique : j'espère ne pas commettre une première erreur.

Pour ce qui est de mon plan :

I/ L'état fédéral : une constitution par Etat fédéré

- A) Le fonctionnement d'un Etat fédéral
- B) Le principe de Constitution

II/ Des constitutions limitées dans leur portée

- A) La Constitution des Etats fédérés doit être en harmonie avec la Constitution de l'Etat central
- B) La constitution de chaque Etat fédéré n'est pas applicable à l'ensemble de l'Etat fédéral

Voilà, qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à me faire part de votre avis, si mon plan vous paraît hors sujet ou carrément à éviter !

Merci par avance, bonne soirée.

Par **Clément Passe-Partout**, le 13/10/2018 à 22:12

Bonsoir,

Sur la forme : votre titre du I est trop descriptif à mon sens.

Pareillement pour I A) et B). N'oubliez pas que doit ressortir de votre plan un aspect critique et une réflexion.

À cet égard, l'intitulé de votre II me semble plus convaincant. Attention, néanmoins, pas de titre avec des phrases ! Reformulez vos II A) et II B).

Sur le fond, je pense qu'il est intéressant que vous partiez d'une approche "historique" dans le sens où : qu'est-ce qui conduit à un État fédéral? Volonté des États donc....

Mettez en exergue la particularité de l'État fédéral. À mon sens, a priori, ça vous aidera.

Par Isidore Beautrelet, le 14/10/2018 à 08:13

Bonjour

Je rejoins Clément.

Vos titres ne doivent pas contenir des verbes conjugués (seulement des infinitifs ou des participes passé).